

# UN RÉSEAU QUI FAIT ROULER LA JEUNESSE

# UN RÉSEAU POUR TOUTES LES SITUATIONS

## POUR LES - 25 ANS

### VOUS ÊTES FISCALEMENT RATTACHÉ À VOS PARENTS ?



Si vos parents sont allocataires CAF et bénéficient de prestations, rendez-vous en agences de Mobilité muni de l'attestation de paiement CAF de vos parents et de votre pièce d'identité.

Si votre nom ne figure pas sur l'attestation CAF de vos parents, vous devez aussi fournir l'original du dernier avis d'imposition sur le revenu de vos parents et votre livret de famille.



Si vos parents ne sont pas allocataires CAF, rendez-vous à la Maison des habitants, au CCAS ou à la mairie de votre lieu de résidence (situé dans la Métropole), afin que le calcul de votre quotient familial soit effectué.

Munissez-vous des pièces justificatives suivantes :

- votre pièce d'identité,
- votre livret de famille,
- l'original du dernier avis d'imposition sur le revenu de vos parents.

### VOUS ÊTES FISCALEMENT AUTONOME

Voir rubriques «Vous êtes allocataire CAF», «Vous n'êtes pas allocataire CAF» ou « Vous êtes étudiant sous conditions», pages précédentes.

## CSS AVEC OU SANS PARTICIPATION

Sous Complémentaire Santé Solidaire (CSS), bénéficiez de la formule Pastel C sans participation ou Pastel D avec participation.

Rendez-vous à la Maison des habitants, au CCAS ou à la mairie de votre lieu de résidence (situé dans la Métropole<sup>(3)</sup>) avec votre attestation CSS en cours de validité, votre pièce d'identité et votre livret de famille pour faire valoir vos droits à réduction.

Votre avis d'imposition peut vous permettre de bénéficier d'une réduction plus avantageuse. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou CCAS de votre commune situé dans la Métropole.

## AME

Bénéficiaires de l'Aide Médicale de l'État (AME), présentez-vous en agences de Mobilité avec votre carte AME valide pour bénéficier (ainsi que vos ayants droit figurant sur la carte) de la formule Pastel A.

Les personnes en situation de demande d'asile ou en attente de papiers sont invitées à se rapprocher de leurs structures d'accueil et/ou d'hébergement conventionnées pour tout renseignement concernant le calcul de leur quotient familial.



**Tag.fr**   

Toute l'information et toutes les solutions de mobilités.

**mobilités-m.fr**



**04 38 70 38 70**



**Flexo+ PMR**







04 76 20 66 33  
pmr@m-tag.fr



### Agence CENTRE-VILLE

49 av. Alsace-Lorraine, Grenoble  
        

### Agence GRAND'PLACE

Arrêt Grand'place  
     

### Agence STATIONMOBILE

15 bd Joseph Vallier, Grenoble  
      

### Agence LE SQUARE

11 bd Agutte Sembat, Grenoble  
       

### Agence CROLLES

431 avenue Ambroise Croizat, 38920 Crolles  
     



MON RÉSEAU,  
MON ABONNEMENT,  
PLUS JUSTE,  
PLUS SOLIDAIRE

TARIFS VALABLES  
À PARTIR DU 01/02/2024

SMMAG



## UN RÉSEAU QUI FAIT VOIR LES TARIFS EN PASTEL

La tarification solidaire s'applique en fonction des revenus des personnes et étend ce droit à réduction à tous les ayants droit rattachés fiscalement au foyer. Abonnement valable 30 jours à compter de la première validation.

### PASTEL A

QF DE 0€ À 565€ OU  
ÉCHELONS 4 À 7<sup>(2)</sup>

**2,50€/30 J**  
**30€/AN**

### PASTEL B

QF DE 566€ À 715€ OU  
ÉCHELONS 2 À 3<sup>(2)</sup>

**15,40€/30 J**  
**184,80€/AN**

### PASTEL C

QF DE 716€ À 785€

**20,50€/30 J**  
**246€/AN**

### PASTEL D

QF DE 786€ À 900€

**46,50€/30 J**  
**558€/AN**

<sup>(2)</sup> Pour les étudiants boursiers.

Toute fausse déclaration ou falsification de documents de la part du client entraîne une annulation des droits de la tarification solidaire pour une durée de 2 ans.

## UN RÉSEAU QUI ACCOMPAGNE

### ALLOCATAIRE CAF



Pour bénéficier d'une réduction ou renouveler vos droits, présentez-vous en agences de Mobilité<sup>(2)</sup> muni des pièces justificatives suivantes :

- votre attestation de paiement CAF du mois en cours ou du mois précédent,
- votre pièce d'identité,
- votre carte Oûra et celles de vos ayants droit si nécessaire,
- votre avis d'imposition sur le revenu à votre nom (uniquement pour les moins de 25 ans).

### M TAG VOUS FAIT GAGNER DU TEMPS

- Réalisez directement votre photo en agences de Mobilité si l'abonnement est pour vous.
- Présentez-vous en agences de Mobilité avec votre attestation de paiement CAF au format numérique (tablette ou smartphone).



- L'ouverture ou le renouvellement de vos droits CAF peut s'effectuer directement dans L'Appli M lors de l'achat de votre titre de transport dans la boutique de l'application. + d'info sur [tag.fr/appm](https://tag.fr/appm)

<sup>(2)</sup> Cette démarche est à effectuer au moins une fois par an. Consultez votre « info carte » pour connaître la date de validité de vos droits à la tarification solidaire.

## UN RÉSEAU QUI FAIT LE PLEIN DE SOLIDARITÉ

### NON ALLOCATAIRE CAF



Si vous n'êtes pas allocataire CAF ou que vous êtes allocataire CAF sans percevoir de prestation, adressez-vous à la Maison des habitants ou au CCAS. En dehors des communes de la Métropole grenobloise<sup>(3)</sup>, si votre Maison des habitants / CCAS / mairie n'est pas conventionné(e), contactez le 04 38 70 38 70, afin de préparer votre démarche de demande d'accès à la tarification solidaire.

Munissez-vous des pièces justificatives suivantes afin que votre quotient familial soit calculé et ainsi obtenir un droit à réduction :

- votre pièce d'identité,
- votre livret de famille,
- l'original de votre dernier avis d'imposition sur le revenu
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En fonction de votre situation, d'autres justificatifs peuvent être demandés.

### ÉTUDIANTS SOUS CONDITIONS



Les étudiants boursiers, en fonction de leur échelon de bourse défini par le crous ou bénéficiaires du repas à 1€ non boursier bénéficient de la tarification solidaire. Présentez-vous en agence de Mobilité<sup>(2)</sup> muni des pièces justificatives suivantes :

- votre justificatif de bourse sur critères sociaux (CROUS)
- votre justificatif de l'ASAA
- votre pièce d'identité
- votre carte Oûra

<sup>(3)</sup> infos et liste des communes sur : [grenoblealpesmetropole.fr](https://grenoblealpesmetropole.fr)

## OÙ ACHETER VOTRE TITRE DE TRANSPORT ?

### DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Aux stations tramway et aux principaux arrêts Chrono.  
**Rechargez votre carte Oûra sur distributeurs automatiques lorsque vos droits ont été mis à jour en agences.**

### AGENCES DE MOBILITÉ

### L'APPLI M

### RELAIS TAG

130 commerçants de proximité dans la Métropole.  
**+ d'infos sur [tag.fr/relaistag](https://tag.fr/relaistag)**

